



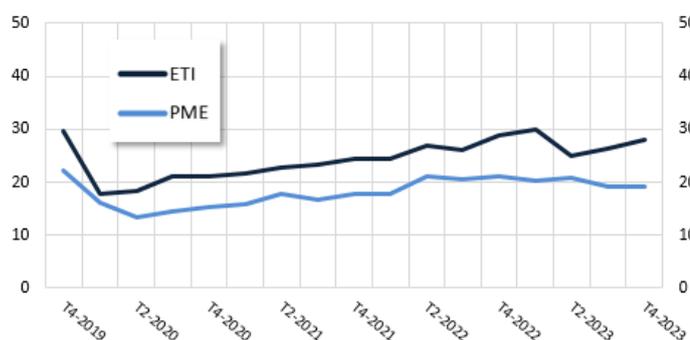
Accès des entreprises au crédit en France • 4^{ème} trimestre 2023

Le taux d'obtention de crédits demeure élevé pour les PME et les ETI

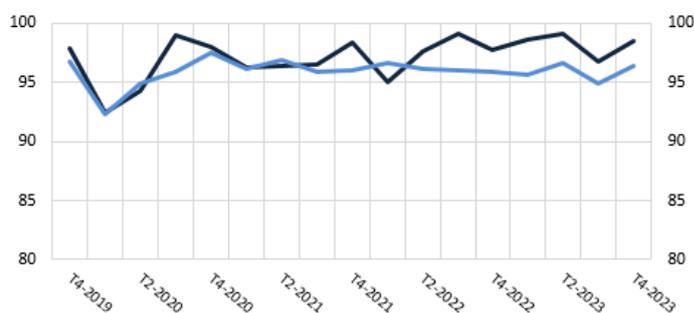
- La proportion de PME ayant sollicité de nouveaux crédits est globalement stable au T4 2023, celle des ETI ayant demandé des crédits d'investissement se redresse, alors qu'elle baisse au contraire pour les crédits de trésorerie.
- Le taux d'obtention de crédits s'améliore pour les PME et les crédits d'investissement aux ETI.
- La proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit reflue légèrement par rapport au trimestre passé.

Seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

1. Demande de crédits d'investissement en % des entreprises



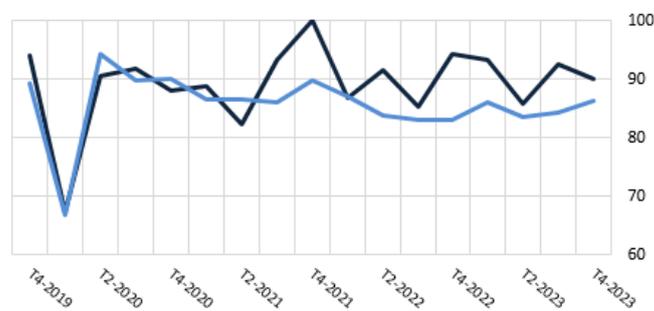
2. Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



3. Demande de crédits de trésorerie en % des entreprises



4. Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



Données non corrigées des variations saisonnières, proportion d'entreprises en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment
Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits d'investissement

- La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 1) demeure stable à 19 % au T4 2023 pour les PME, en augmentation de 2 points pour les ETI qui sont 28 % à avoir fait une demande de crédit d'investissement.
- Les taux d'obtention pour ces demandes de crédits remontent pour les deux catégories d'entreprises, retrouvant des niveaux très élevés : 96 % des PME et 99 % des ETI ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % (Cf. graphique 2).

Nouveaux crédits de trésorerie

- La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 3) est stable à un niveau bas pour les PME et en diminution de 3 points pour les ETI à 6 %.
- Le taux d'obtention pour ce type de crédit augmente légèrement pour les PME, 86 % des entreprises ayant obtenu leur crédit en totalité ou à plus de 75 %. Il diminue de 3 points pour les ETI, tout en demeurant à un niveau élevé (90 %).



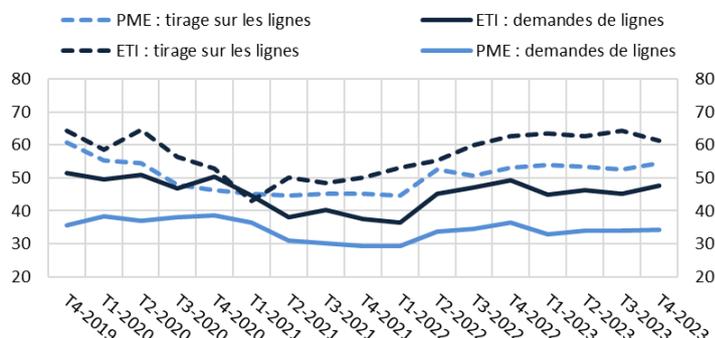
Compléments

1. Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME et les ETI peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit leur donnant droit à tirage au cours de l'année.

- Les demandes demeurent stables pour les PME, un tiers des entreprises ayant fait une demande au cours des 12 derniers mois. En légère augmentation, 48 % des ETI ont fait une demande au cours des 12 derniers mois.
- Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), à plus de 95 % des cas pour les PME et les ETI.
- 55 % des PME ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, une proportion en hausse de 2 points par rapport à celle du trimestre précédent. 61 % des ETI ont tiré sur leurs lignes de crédit, ce qui représente une baisse de 3 points par rapport au T3 2023.

Proportion d'entreprises ayant fait une demande de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en %) et proportion d'entreprise ayant tiré sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois)

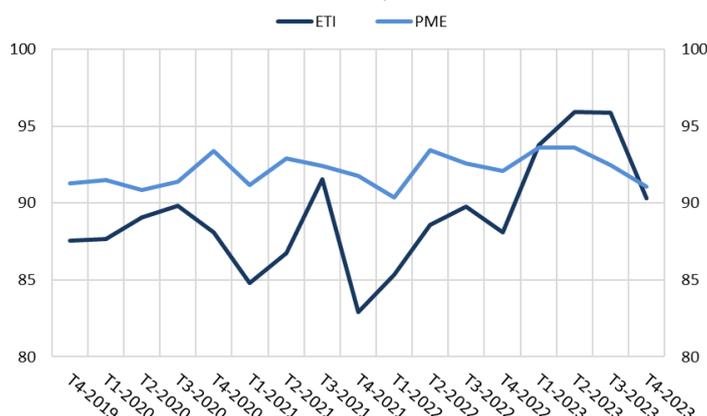


2. Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les crédits d'investissement, les crédits d'équipement sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

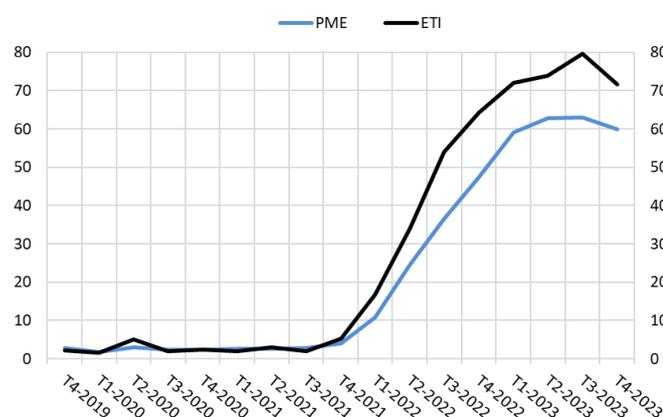
- Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement demeure élevé pour toutes les tailles d'entreprises malgré un petit recul: 91 % des PME et 90 % des ETI ayant sollicité ce type de crédit l'ont obtenu (entièrement ou à plus de 75 %).

Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipement en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande)



3. Evolution du coût du crédit

Proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit (en %)



- Au T4 2023, la proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût global du crédit par rapport à leurs précédentes demandes de crédit diminue par rapport au trimestre précédent pour les PME et les ETI.
- 40% des PME et 28% des ETI indiquent que leurs conditions de crédit sont restées stables ou ont baissé par rapport au trimestre précédent.

4. Autocensure

Un comportement d'autocensure désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques. Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal : moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.

